

L'Emblème du jour

JOURNAL D'INFORMATION, D'ANALYSE, D'INVESTIGATION ET DE PUBLICITÉ

Porto-Novo, Rép. Bénin - Email : lemblemedujour@gmail.com - Tél. : +229 97 9046 40

ECOLES ET COLLÈGES DE GOGOUNOU

L'He CHABI GORO Baké fait don de plus de 100 tables et bancs

P. 09



PRÉSIDENTIELLE DE 2026 AU BÉNIN

P. 03

VOICI LES PARTIS QUI AURONT DROIT À LA PAROLE



AFFAIRES DOMANIALES DE LA VILLE DE PORTO-NOVO

P. 04



Le Chef service Josué OGOUBIYI démissionne et quitte le pays

BUDGET DE L'ETAT EXERCICE 2025

P. 02

Un projet de 3.551,005 milliards de FCFA transmis au Parlement



CONSEIL DU 1ER D'ARRONDISSEMENT DE PORTO-NOVO

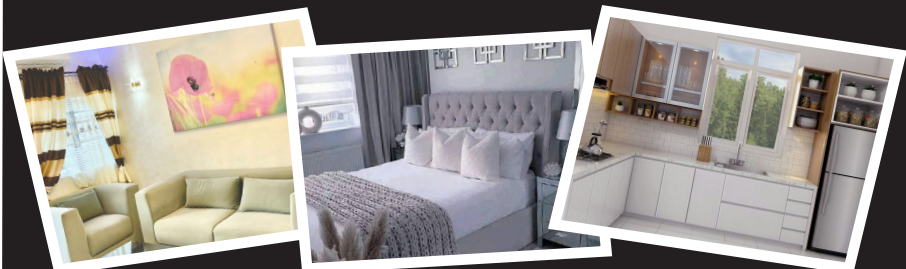
P. 05



Latifu MOUBARACOU préoccupé par le bien être de ses administrés

APPARTEMENTS MEUBLÉS À PORTO-NOVO «FENOU GUEST HOUSE»

+229 98 90 46 40



SALLE DE FÊTE ET DE CONFÉRENCE «ELONA HOUSE» À PORTO-NOVO

+229 98 90 46 40



BUDGET DE L'ETAT EXERCICE 2025**Un projet de 3.551,005 milliards de FCFA transmis au Parlement**

Le gouvernement béninois a transmis à l'Assemblée nationale, le projet de budget exercice 2025. Il s'agit d'un projet de budget qui s'établit à 3.551,005 milliards de FCFA, en hausse de 11% par rapport à 2024 selon le communiqué final du Conseil des ministres dont l'extrait est présenté ci-dessous.

Transmission à l'Assemblée nationale, pour examen et vote, du projet de loi de finances pour la gestion 2025.

Ce projet de budget s'établit à 3.551,005 milliards de FCFA, en hausse de 11% par rapport à 2024. Dans le but de renforcer la résilience de notre économie, il consacre la poursuite et la consolidation des leviers de sa transformation structurelle et une meilleure redistribution des fruits de la croissance économique pour plus d'équité et de justice sociale.

Ainsi, courant 2025, les actions de diversification des secteurs productifs, de transformation et de création de valeur seront poursuivies et accentuées. En dépit du contexte d'incertitude croissante du fait des aléas climatiques, des chocs exogènes, il postule un taux de croissance de 6,8% en lien avec les performances attendues dans le secteur agricole et l'expansion du tissu industriel, le secteur portuaire et le tourisme.

En outre, les choix budgétaires opérés permettent d'assurer les engagements du Bénin pour l'atteinte des objectifs du développement durable à travers l'accélération des chantiers de projets et réformes engagés ainsi que la prise en compte des besoins exprimés par les populations lors des tournées de reddition de compte.

De même, la réduction des inégalités liées au genre, la préservation de la planète contre les effets du changement climatique, la promotion de l'emploi, la déconcentration et la décentralisation demeurent des priorités et des facteurs d'influence des propositions de dépenses et des mesures fiscales.

De façon spécifique, ce projet de budget prend notamment en compte :

- la préparation des élections générales de 2026 ;
- l'achèvement, la mise en service et le fonctionnement de plusieurs infrastructures socio-économiques (cité ministérielle, cités administratives départementales, services marchands, réceptifs hôteliers et touristiques, structures sanitaires de référence dont le Centre hospitalier international de Calavi, l'hôpital de zone de Savè-Ouèssè, l'hôpital de zone de Tchaourou) ;
- la montée en puissance des projets de filets sociaux avec le projet GBESSEKE, le micro-crédit Alafia, le projet d'alimentation scolaire dont la couverture passera à 100% en zone rurale, l'expérimentation du projet de supplément de nutrition de 1000 jours ;
- la mise en service de plusieurs systèmes d'alimentation en eau potable multi-villages et leur raccordement aux ménages, l'extension du réseau de distribution de l'énergie électrique et l'acquisition des compteurs à moindre coût.

Globalement, il est à observer que les dépenses à sensibilité sociale cumulent à elles seules à 1101,71 milliards de FCFA en 2025, correspondant à 41,5% du budget général.

A toutes ces projections, s'ajoutera la densification du réseau routier par l'achèvement et la livraison de plusieurs infrastructures tant en milieu urbain qu'en zone rurale.

Enfin, il convient de préciser qu'aucun nouvel impôt n'a été créé dans le projet de loi de finances pour la gestion 2025. Cet effort traduit l'engagement du gouvernement d'assurer une bonne stabilité et une prévisibilité des normes fiscales pour les opérateurs et investisseurs privés.

Dans le même ordre, aucune augmentation des taux des impositions existantes n'a été proposée au rang des nouvelles mesures fiscales et douanières dans le projet de loi.

MÉDIAS AU BÉNIN**www.lemblemedujour.com, votre nouveau site d'informations**

Dans le souci de mieux vous informer et surtout vous servir, EMERIC PRODUCTION qui édite votre journal «L'Emblème du jour» a lancé le jeudi 15 août 2024 le site www.lemblemedujour.com.

Sur ce site, vous aurez désormais lire tous les articles et télécharger toutes les parutions de votre journal «L'Emblème du jour» ainsi que toutes les publicités de ELONA HOUSE et de FENOUE GUEST HOUSE. Mieux ce site est également un espace publicitaire pour tous nos partenaires, soutiens, sponsors.

Sur www.lemblemedujour.com, faites cœur chez vous.

**VISITEZ NOTRE SITE
VIA CE LIEN**

www.lemblemedujour.com

L'Emblème du jour

JOURNAL D'INFORMATION, D'ANALYSE, D'INVESTIGATION ET DE PUBLICITÉ

Porto-Novo, Rép. Bénin - Email : lemblemedujour@gmail.com - Tél. : +229 97 9046 40

ISBN : 978-99982-1-737-9 DÉPÔT LÉGAL N° : 15577

N° 495-24/HAAC/PT/CLC/SG/DAJDC/SDC/SCS

Porto-Novo, Rép du Bénin
Email : lemblemedujour@gmail.com
Tél : +229 98904640

PRODUCTION
Ets EMERIC PRODUCTION
RCCM RB/PNO/09A848

DIRECTEUR DE PUBLICATION
Emeric Joël ALLAGBE
Tél. : +229 97904640

CONTACTS SECRÉTARIAT
Tél. : (+229) 55499999 / 55500707

RÉDACTION
Emeric Joël ALLAGBE
Aimé HOUENOU
Eric OBINTI
Bernice ALOVOKPINHOU

PHOTOS
Benoît KOFFI
+229 97897626

MAQUETTE ET GRAPHISME:
Mayass NOUMON
+229 96138484

PRÉSIDENTIELLE DE 2026 AU BÉNIN

VOICI LES PARTIS QUI AURONT DROIT À LA PAROLE

Pour la course présidentielle de 2026, le code électoral n'accorde pas la parole à tous les partis politiques. Seuls ceux qui animent véritablement la vie politique et qui sont à même de parrainer les probables candidats à cette messe électorale, ont droit de cité. Au Bénin, ces privilégiés dans le processus électoral sont au nombre de cinq. Il s'agit du parti politique **"Union Progressiste le Renouveau"** dirigé par le professeur **Joseph Fifamé DJOGBÉNOU**; le parti politique **"Bloc Républicain"** dirigé par le ministre **Abdoulaye BIO TCHANÉ**; le parti politique **"Les Démocrates"** dirigé l'ancien président de la république **Boni YAYI**, le parti politique **"les Forces Cauris pour un Bénin Emergent"** dont le président est l'ancien ministre **Paul HOUNKPE** et enfin le parti politique **"Renaissance Nationale"** dont la présidente **Claudine Afiavi PRUDENCIO**.

En effet, le nouveau code électoral en vigueur au Bénin contraint désormais chaque candidat à la présidentielle, pour valider sa candidature, à recueillir 28 parrainages. Selon l'article 132 dudit code dit clairement que nul ne peut être candidat aux fonctions de président de la République ou de vice-président de la République s'il n'est de nationalité béninoise de naissance ou acquise depuis au moins dix ans ; n'est de bonne moralité et d'une grande probité ; ne jouit de tous ses droits civils et politiques ; n'est âgé d'au moins 40 ans révolus et au plus 70 ans révolus à la date d'entrée en fonction ; a été élu deux (02) fois président de la République et a exercé comme tel deux mandats; n'est présent en République du Bénin lors du dépôt de sa candidature ; ne jouit d'un état de bien-être physique et mental dûment constaté par un collège de trois (03) médecins assermentés désignés par la Cour constitutionnelle ; n'est dûment parrainé par un nombre de députés et/ou de maires correspondant à au moins 15 % de l'ensemble des députés et des maires et provenant d'au moins 3/5 des circonscriptions électorales législatives. Ce qui fait 28 parrainages exigés étant donné que les 77 maires et les 109 députés font 186 élus. Mieux, ce texte va plus loin pour préciser qu'un député ou un maire ne peut parrainer qu'un candidat membre ou désigné par le parti sur la liste de laquelle il a été élu. Toutefois, en cas d'accord de gouvernance conclu avant le dépôt des candidatures à l'élection présidentielle et déposé à la Cena, le député et/ou le maire peut parrainer un candidat membre de l'un ou l'autre des partis signataires de l'accord. Autrement dit, aucun député ou maire ne peut laisser le candidat de son parti pour aller parrainer le candidat d'un autre parti.

Disposant en leur sein des maires et des députés qui sont des parrains, l'Union Progressiste le Renouveau, le Bloc Républicain, les Démocrates et les Forces Cauris pour un Bénin émergent (FCBE) seront dans les rôles importants en 2026. Quant à la présidente du Renaissance nationale, Claudine Afiavi PRUDENCIO, elle aura son mot à dans cette région notamment dans l'Atlantique et autres.



RÉFORMES SANITAIRES**Le gouvernement réagit aux souffrances des dialysés**

Le gouvernement béninois semble enfin déterminé à apporter une solution, même minime, à la situation critique des dialysés. Lors du Conseil des ministres de ce mercredi 18 septembre, l'exécutif a décidé d'exonérer les intrants composant les kits de dialyse des droits de douane.

Cette mesure permettra sans aucun doute de les acquérir à des prix plus abordables, constituant ainsi un soulagement pour les patients. Auparavant, les kits de dialyse s'obtenaient à partir de 70.000 FCFA la séance et même plus. La prise en charge de la dialyse nécessite des ressources importantes impliquant l'intervention de l'Etat aussi bien que la participation des patients. En vue d'étendre l'offre de soins aux dialysés et la rapprocher des populations à l'intérieur du pays, de nouvelles unités de dialyse ont été mises en place à Porto-Novo et à Abomey tandis que celles de Cotonou et de Parakou ont été renforcées par l'acquisition de 57 nouveaux générateurs de dialyse et d'équipements divers.

Par ailleurs, la Société béninoise d'Approvisionnement en Produits pharmaceutiques a développé un modèle d'acquisition des intrants qui permet de renforcer la disponibilité des kits et d'en réduire le coût. Tenant compte des contraintes auxquelles font face les patients, le Conseil a décidé d'exonérer tous les intrants entrant dans la composition des kits, de droits et taxes de douanes, afin de réduire davantage le coût du kit et de faciliter le bénéfice du traitement aux patients.

Les ministres concernés prendront les dispositions appropriées pour l'application effective de cette décision.

Sous l'administration actuelle, la prise en charge des dialysés a été suspendue depuis plusieurs années, provoquant de vives protestations. À plusieurs reprises, des ONG et des associations de patients dialysés ont dénoncé cette situation critique, appelant à des mesures urgentes pour alléger leurs souffrances.

**HAAC TOGO - CARNET NOIR****Décès de Komla Mensah Agbeka**

Le bureau de la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication (HAAC) perd un de ses membres. Il s'agit du président du Comité Agence de communication, de production, publicité et affichages de la HAAC et ancien ministre de la Communication et de la culture Komla Mensah Agbeka décédé dans la nuit de mardi 17 septembre 2024 à Lomé.

Cadre du parti Union pour la République (UNIR), Komla Mensah Benjamin Agbeka est un professionnel des médias qui a marqué le journalisme au Togo.

Formé à l'Ecole de Journalisme de Yaoundé, M. Agbeka fut journaliste à la Télévision Togolaise (TVT) avant d'être promu rédacteur en chef principal de la télévision nationale.

En 1991, il fut nommé attaché de presse du premier ministre Joseph Kokou Koffigoh. Un an plus tard, soit en 1992, il est nommé ministre de la Communication et de la culture dans le deuxième gouvernement de Me Koffigoh.

Natif d'Agou, Komla Mensah Benjamin Agbeka est depuis 2016, membre de la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication (HAAC), avant de rendre l'âme dans la nuit de mardi 17 septembre 2024 à Lomé.

**AFFAIRES DOMANIALES DE LA VILLE DE PORTO-NOVO****Le Chef service Josué OGOUBIYI démissionne et quitte le pays**

Les populations de la ville de Porto-Novo ont appris la nouvelle de la démission du chef service des affaires domaniales en fin de semaine écoulée. Cette nouvelle a été confirmée par les agents de la mairie proches du chef démissionnaire.

Josué OGOUBIYI nommé par le maire Charlemagne YANKOTY avant les réformes de la décentralisation a jeté le tablier par voie d'huissier jeudi dernier selon nos sources proches de l'hôtel de ville de Porto-Novo.

Rappelons que depuis des mois le chef démissionnaire est souvent appelé au tribunal ou à la CRIET pour des dossiers de parcelles. On lui reproche d'être à la base (à partir de sa gestion et de ses témoignages) soit de la fuite du pays de plusieurs citoyens dont les noms sont cités dans des dossiers de malversations foncières soit de l'emprisonnement d'autres.

Mais il a fallu la dernière séance à la CRIET où dans un dossier, l'ancien chef service en prison et appelé par le procureur, aurait fait des révélations sur d'autres dossiers à la mairie de Porto-Novo. Bim c'est la débandade totale!

Est-ce que c'est cette séance où le dossier a été renvoyé au 17 octobre prochain qui a fait fuir du pays Josué OGOUBIYI ou il avait son programme de démissionner de la mairie de Porto-Novo ?

Bien malin qui pourra répondre.

Les populations de la ville capitale veulent comprendre et veulent voir clair dans cette affaire. Nous y reviendrons dans les détails dans notre prochaine parution.

CONSEIL DU 1ER D'ARRONDISSEMENT DE PORTO-NOVO

Latifu MOUBARACOU préoccupé par le bien être de ses administrés

La salle de conférence du premier arrondissement de Porto Novo a servi de cadre ce mercredi 18 Septembre 2024 dans l'après midi au conseil ordinaire d'arrondissement.

Sous la coupole du chef du premier arrondissement, plusieurs sujets ont été débattus.

Il s'agit notamment du point sur l'installation de la section urbaine de la gestion foncière du premier arrondissement, point et difficultés sur le recensement des ménages au niveau du premier arrondissement, et d'autres sujets d'intérêt communautaire.

Les conseillers et les élus locaux ont fait le point de leur implication dans les différentes à leur premier responsable en particulier le Chef du Premier Arrondissement El Hadj MOUBARACOU LATIFU qui a promis remonter les obstacles rencontrés à qui de droit pour le bonheur des administrés.

Dans ses recommandations aux participants à cette rencontre, le Chef du premier arrondissement El Hadj MOUBARACOU LATIFU a émis le vœu de voir tous les acteurs au travail pour le bien être collectif.





ELONA HOUSE

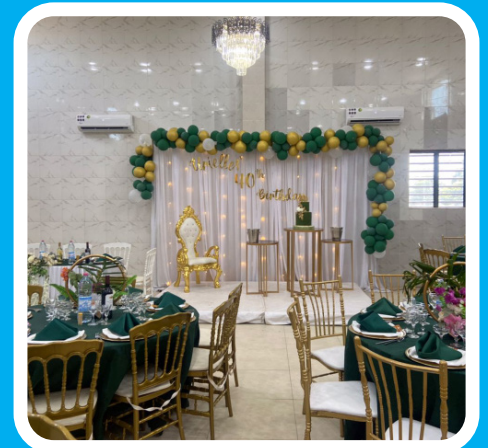
Salle de fête et de conférence à Porto-Novo

 98 90 46 40

Une destination unique au Bénin, dans la ville de Porto-Novo pour vos sorties d'entreprises ou événements privés

Vous souhaitez organiser un séjour dans un lieu original, inspirant et complètement équipé?

Nous avons ce qu'il vous faut!



ELONA HOUSE dispose d'espaces professionnels inédits.

Accueillez vos invités dans un écrin de nature.

Mariage, anniversaire, communion, baptême, réunion, séminaire, cologie, séjour en famille et réception de tout genre?

Nous avons aussi tout pour vous accueillir !



**Porto-Novo, Djassin
Houinvé - Tokpota**



+229 95534395 / 55500707




+229 98904640 / 55499999



GUEST HOUSE FENOOU

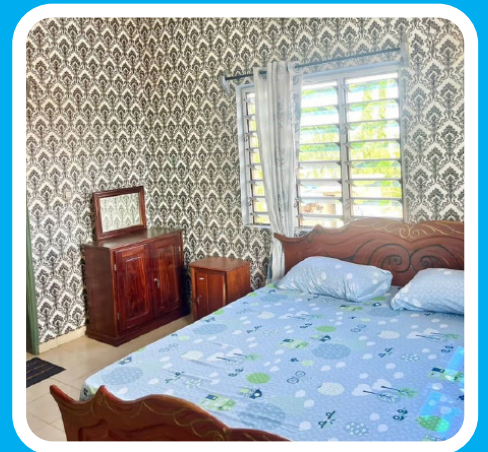
Appartements & Chambres meublés

 98 90 46 40



Vous êtes à la recherche d'un appartement meublé ?

Pour les voyageurs qui aiment se sentir partout comme chez eux, l'appartement est l'hébergement idéal.



Les groupes et les familles peuvent profiter des chambres et de la cuisine pour s'isoler ou se retrouver autour d'un repas pour planifier les activités du lendemain.

Les appartements sont disponibles pour de courts ou longs séjours



**Porto-Novo, Djassin
Houinvié - Dowa - Tokpota**



+229 95534395 / 55500707



+229 98904640 / 55499999

Vôtre plaisir, nôtre prioité





AKUWABA KUWABO

Café - Bar - Restaurant

RCCM: RB/PNO/21 A 26806

IFU: 02112966131



 +229 40 48 01 11



AKUWABA KUWABO

Café - Bar - Restaurant

Restaurant ouvert

Tous les jours de 09h à 23h



Tokpota, von en face de Songhaï,
après la pharmacie St Marie premier
carrefour immeuble Gris-blanc



 40 48 01 11

On n'attend que vous



DOTATION EN MOBILIERS DANS LES ÉCOLES ET COLLÈGES DU BÉNIN

L' He CHABI GORO Baké fait don d'une centaine de tables et bancs dans la commune de Gogounou

(CEG Gounaro, CEG Sougou Pantrossi, CEG Wara et l'EPP Lougou ont reçu respectivement leurs lots)

La députée, élue de la Nation béninoise issue de la deuxième circonscription électorale du Bénin pour le compte de la neuvième législature, membre du parti Union Progressiste le Renouveau, a fait parler son cœur en offrant une centaine de tables et bancs à trois collèges et une école primaire dans trois arrondissements de la commune de Gogounou. La cérémonie de remise s'est déroulée dans l'enceinte du collège d'Enseignement général de Gounaro en présence d'une forte délégation conduite par l'He CHABI Goro Baké et le premier adjoint au maire de la commune M. Daba Déoulé Gounou, avec à ses côtés les camarades Méré Raphaël, Digo Ousmane, le CA Sougou Pantrossi, le président des parents d'élèves et les membres de la sous section du parti Union Progressiste le Renouveau de l'arrondissement de Gounarou.

Trois arrondissements sur les six que compte la commune de Gogounou dans la deuxième circonscription électorale du Bénin sont pourvus en mobiliers scolaires en ce début de rentrée scolaire 2024-2025. C'est un geste de cœur de l'He CHABI GORO Baké qui vient à point nommé, pour combler les vides existants dans ces lieux de savoir, confirme le Directeur du CEG Gounaro « Il y a sept ans, je suis en service dans cette Commune et dans le Collège, j'entendais parler des dons de tables et bancs dans les autres localités, c'est pour la première fois que je vais réceptionner un lot de tables et bancs de la part d'une députée qui se soucie de l'avenir des enfants et qui sait qu'il faut préparer la relève de demain pour le Bénin en général, sa circonscription électorale, sa Commune en particulier. Et de plus je voulais convoquer les parents ce mardi même pour une souscription dans le but de pourvoir en mobiliers une salle de classe quand à notre grande surprise. J'ai été invité à réceptionner une vingtaine de tables et bancs pour le collège. Vous imaginez combien de fois je suis heureux. La Députée vient ainsi de sauver le Collège pour cette année scolaire 2024 -2025 à travers ce geste que je salue à sa juste valeur. Que Dieu et les âmes de ces enfants vous soutiennent dans votre carrière » Et comme le dit un adage de la localité de Gogounou « qui veut aller au ciel, doit porter les chaussures » L' He CHABI Goro Baké n'entend pas s'arrêter en si bon chemin, elle a promis étendre ce geste à tous les arrondissements de la commune, afin que tous les enfants de la Commune de Gogounou se sentent bien lotis dans son lieu d'éducation, car pour elle, la relève se prépare et il faut mettre les enfants dans de bonnes conditions pour qu'ils excellent dans leurs études.



Le coordonnateur du Parti UP le Renouveau dans la commune de Gogounou, après avoir présenté la délégation, a expliqué le but de la descente en ce lieu ce jour, et exhorté les bénéficiaires à en faire bon usage des mobiliers mis à la disposition des Collèges et Ecole. Il a par ailleurs rappelé aux bénéficiaires de se rappeler la généreuse donatrice qui est l'He CHABI Goro Baké, le moment venu.

Un militant et sage du village de Gounaro présent sur le lieu, très ému, a profité de l'occasion pour donner les raisons de leur appartenance au Parti UP Le Renouveau dans cette localité. A l'entendre, un baobab est un arbre très significatif et une branche de cet arbre peut aider tout le monde à avoir ce qu'il veut donc à la base de ces tables et bancs acquis ce jour; les enfants et les parents pourront avoir ce qu'ils désirent pour l'avenir de la Commune. Il a par ailleurs invité d'autres donateurs à emboîter les pas à l'He CHABI Goro Baké sur qui il a proféré des prières avant de lui souhaiter plein succès pour le reste de sa mandature.

Ernest LATOUNDI (Collaborateur extérieur)



SAISON 2024-2025

Au moins cent mille francs de salaire pour les joueurs professionnels du Bénin

À l'aube de la saison 2024-2025, la Fédération Béninoise de Football a renforcé les exigences financières pour les clubs professionnels. En effet, l'article 10 du règlement du championnat professionnel stipule que chaque joueur professionnel sous contrat doit recevoir un salaire minimum de 100 000 francs CFA par mois, soit 1 200 000 francs CFA par an. En outre, les clubs doivent respecter une masse salariale annuelle qui ne peut excéder 180 millions de francs CFA. Les clubs sont également tenus de déclarer leurs joueurs à la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS), de s'acquitter de leurs charges fiscales et de fournir une fiche de paie mensuelle aux joueurs.

L'Article 10 de la FBF en détails :

1- La rémunération du joueur professionnel comprend :

- Le salaire mensuel du joueur professionnel sous contrat qui doit être au minimum de cent mille (100.000) francs CFA, soit un million deux cent mille (1.200.000) francs CFA l'an ; Des primes éventuelles.

- La masse salariale annuelle globale de chaque club ne doit en aucun cas dépasser cent quatre-vingt millions (180.000.000) de francs CFA.

2. Conformément à la réglementation en vigueur, le club de la société sportive est tenu de :

- Déclarer ses joueurs professionnels à la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS);

- S'acquitter de ses charges fiscales et parafiscales auprès des organismes concernés;

- Délivrer aux joueurs une fiche de paie mensuelle, conformément à la réglementation en vigueur;

- Prendre un Identifiant Fiscal Unique (IFU) pour chaque joueur déclaré.



CHAN 2024

Les Guépards attendus pour leur première participation

À l'occasion de la réunion du Comité Exécutif de la Confédération Africaine de Football, tenue ce lundi 16 septembre 2024 à Nairobi, au Kenya, le président Patrice Motsepe a annoncé les dates du Championnat d'Afrique des Nations (CHAN) 2024. La compétition, réservée aux joueurs locaux, se déroulera du 1er au 28 février 2025 en Afrique de l'Est.

Le premier tour des qualifications aura lieu du 25 au 27 octobre 2024. Le Sénégal, vainqueur de la dernière édition organisée en Algérie, est l'actuel détenteur du titre.

Le Bénin reste, à ce jour, le seul pays de la Zone UFOA-B à n'avoir jamais participé au CHAN depuis sa création en 2009. Pendant ce temps, des nations comme le Togo, le Niger, le Burkina Faso, le Nigéria, le Ghana et la Côte d'Ivoire ont déjà eu cette expérience africaine. Le défi pour les Guépards locaux est donc de taille, mais il est essentiel de le relever afin de concrétiser les nombreux efforts déployés par le gouvernement du Président Patrice TALON dans le domaine du sport au Bénin.

Roméo AKLOZO



Importantes précisions sur la participation des U17 au championnat

La saison 2024-2025 du championnat professionnel de football au Bénin apporte de nouvelles règles, notamment pour la participation des jeunes joueurs des équipes cadettes (U17).

L'article 58:3 du règlement de la Fédération Béninoise de Football impose désormais à tous les clubs engagés dans le championnat professionnel de disposer d'une équipe U17.

Cette équipe doit être composée exclusivement de joueurs nés en 2007, 2008 ou 2009, et ces jeunes auront un rôle particulier lors des journées de match.

En effet, les rencontres du championnat seront précédées des matchs entre les équipes U17 des clubs seniors.

D'après un extrait des dispositions du règlement du championnat professionnel saison 2024-2025, les horaires des matchs sont donc ajustés de la manière suivante :

13h30 : Début des rencontres des équipes U17

16h00 : Coup d'envoi des matchs du championnat professionnel



GUÉPARDS U20 DU BÉNIN

Vincent Rautureau fait le point après un premier stage prometteur

Dans le cadre des préparatifs pour le tournoi qualificatif de la prochaine CAN U20, les Guépards U20 du Bénin ont entamé un stage de présélection à Misséréty. Ce stage, débuté le mercredi 11 septembre 2024 sous la direction de Vincent Rautureau, manager général des équipes de catégorie d'âge, s'est achevé le mardi 17 septembre 2024. Au terme de cette première phase de regroupement, Vincent Rautureau a livré ses impressions dans un entretien rapporté par la Fédération Béninoise de Football. Voici les points clés de son intervention :

Quel bilan après une semaine de regroupement ?

VINCENT : Au terme de ce premier stage de regroupement, il y a beaucoup d'enseignements à tirer. Nous avons pris énormément de plaisir. C'était un premier rassemblement sur une liste constituée par le coach Mathias Déguénon. Ils sont au total 35 joueurs, dont 4 gardiens de but. Un stage très riche en enseignements, aussi bien sportivement, humainement qu'administrativement. Il nous a permis de faire un point complet sur ce groupe de 35 joueurs. Je dirais que c'est une satisfaction de voir ces jeunes joueurs qui nourrissent l'ambition de représenter fièrement leur pays dans la catégorie Junior pour les prochaines compétitions.

Quelle impression dégage ce groupe de 35 joueurs ?

VINCENT : Du bon ! Du bon, parce que nous avons ressenti une progression importante depuis une semaine. J'en parlais tout à l'heure avec le staff. Nous avons réalisé de nombreuses séances d'entraînement (2 par jour). Nous avons fait une opposition triangulaire samedi matin, et nous avons voulu revoir ce mardi matin une opposition pour observer si les joueurs avaient évolué. Nous sommes très agréablement surpris de voir la marge de progression qu'ils ont pu montrer. Cela nous donne beaucoup de motivation pour nous retrouver rapidement et préparer au mieux la prochaine compétition de l'UFOA B au Togo.

Quelle est la suite du plan de préparation ?

VINCENT : Fin septembre – début octobre, nous proposerons un nouveau rassemblement avec un groupe assez important, car certains joueurs étaient absents, retenus par leurs clubs jusqu'à présent. L'objectif est de sortir aux alentours du 10 octobre une liste d'une vingtaine de joueurs pour participer au tournoi de l'UFOA B.



ÉCOLE POLYTECHNIQUE UNIVERSITAIRE DE MÉTIERS D'AVENIR

Les nouveaux bacheliers invités à s'inscrire à EPUMA LE PHENIX à Porto-Novo

Coût et Modalité de paiement de la formation en Licence professionnelle

Inscription : 40 000 FCA

			1ère Tranche à l'inscription	2ème tranche mi-Décembre	3ème tranche fin Février	Total
1ère et 2ème année	Bénois	Génie-Civil	200 000	120 000	70 000	390 000
		HR/GEER/GFCER	210 000	130 000	70 000	410 000
	Etranger	Génie-Civil	300 000	120 000	70 000	490 000
		HR/GEER/GFCER	310 000	130 000	70 000	510 000
3ème année	Bénois	Génie-Civil	200 000	150 000	75 000	425 000
		HR/GEER/GFCER	250 000	150 000	75 000	475 000
	Etranger	Génie-Civil	300 000	150 000	75 000	525 000
		HR/GEER/GFCER	300 000	200 000	75 000	575 000

Coût et Modalité de paiement de la formation en Master professionnel

Inscription : 60 000 FCFA

			1ère Tranche à l'inscription	2ème tranche mi-Décembre	3ème tranche fin Février	Total
1ère année	Bénois	Génie-Civil	300 000	250 000	50 000	600 000
		HR/GEER/GFCER	350 000	250 000	50 000	650 000
	Etranger	Génie-Civil	400 000	250 000	50 000	700 000
		HR/GEER/GFCER	400 000	250 000	75 000	725 000
2ème année	Bénois	Génie-Civil	300 000	250 000	50 000	600 000
		HR/GEER/GFCER	350 000	250 000	50 000	650 000
	Etranger	Génie-Civil	400 000	250 000	50 000	700 000
		HR/GEER/GFCER	400 000	250 000	75 000	725 000

Frais des Travaux Dirigés
Licence 3 et Master 2 : 50 000 FCFA

Frais de travaux pratique HR:
50.000 FCFA

Porto-Novo
Akonaboè, VONS Palais de glace

Contacts : +229 90 16 27 60 / 44 77 73 34
Site web : www.epumalephenix.com



EPUMA LE PHENIX

Autaurisation : N° 0474/MESRS/DGES/DOSES/SEPS/DSP/SA



ÉCOLE POLYTECHNIQUE UNIVERSITAIRE DES MÉTIERS D'AVENIR

L'École Polytechnique Universitaire des Métiers d'Avenir LE PHENIX est une école de formation universitaire par alternance, exclusivement dans le secteur technique. Véritable pourvoyeur de ressources humaines qualifiées au profit des entités du Bénin et de la sous-région.

Site web : www.epumalephenix.com

La formation technique, notre passion au service de votre avenir

LES RAISONS DE CHOISIR EPUMA LE PHENIX



DES LABORATOIRES DE POINTES AVEC DES MATÉRIELS DIDACTIQUES DE DERNIÈRE GÉNÉRATION



DES ATELIERS BIEN ÉQUIPÉS POUR DES PRATIQUES



DES ENSEIGNANTS QUALIFIÉS / PROFESSIONNELS



DES ENSEIGNANTS QUALIFIÉS / PROFESSIONNELS



LA PRATIQUE OCCUPE UNE PLACE DE CHOIX



LES STAGES SONT OBLIGATOIRES POUR L'ACQUISITION D'EXPÉRIENCE

LE CURRICULA DE L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE UNIVERSITAIRE DES MÉTIERS D'AVENIR LE PHENIX S'ORGANISE À TRAVERS :

Quatre (04) offres de Licence professionnelle débouchant sur les métiers de technicien supérieur (Conducteur/contrôleur des travaux, Bureaux d'étude aux sociétés d'ingénierie, Entrepreneur dans le secteur de l'hospitalité, etc)

Il s'agit de :

Licence Professionnelle en Génie Civil (BAC C, D, E, F4, DT/BTP/DPB/OG)

Licence Professionnelle en Génie Électrique et Energies Renouvelables (BAC C, D, E, F2, F3, DT/Elect)

Licence Professionnelle en Génie Frigorifique, Climatisation et Energies Renouvelables (BAC C, D, E, F2, F3, DT/Elect/FC)

Licence Professionnelle en Hôtellerie Restauration (BAC A, B, DT/HR/Tourisme)

Quatre (04) offres de Master professionnel sur les métiers d'ingénieur (Ingénieur pluridisciplinaire des énergies, bureaux d'ingénieries publics et privés, Ingénieur fluides, énergie, réseau, directeur des opérations hôtelières, etc).

Il s'agit de :

Quatre (04) offres de Master professionnel sur les métiers d'ingénieur (Ingénieur pluridisciplinaire des énergies, bureaux d'ingénieries publics et privés, Ingénieur fluides, énergie, réseau, directeur des opérations hôtelières, etc).

Il s'agit de :

Master Professionnel en Génie Électrique et Energies Renouvelables (Licence Professionnelle en Génie Électrique / Génie Énergétique et Thermique)

Master Professionnel en Génie-Civil (Licence Professionnelle en Génie-Civil/ Mécanique)

Master Professionnel en Génie Climatique et Froid (Licence Professionnelle en Génie Climatique /Energies renouvelables)

Master Professionnel en Hôtellerie Restauration (Licence Professionnelle en Hôtellerie Restauration)

Pour s'assurer d'une bonne formation, l'École Polytechnique Universitaire des Métiers d'Avenir LE PHENIX s'est dotée de laboratoires et d'ateliers.

Trois laboratoires pédagogiques (Electrotechnique et Electronique, Froid et Climatisation)

Trois ateliers (Electrotechnique, Génie Civil, Hôtellerie-Restauration)

PIÈCES À FOURNIR

- un formulaire d'inscription à retirer au secrétariat
- les fiches d'engagement disciplinaire et financier à légaliser
- une lettre de motivation (Master)
- un Curriculum Vitae (Master)
- un extrait d'acte de naissance sécurisé
- les justificatifs des stages, de formations complémentaires
- une photocopie légalisée des diplômes ou de son relevé, ou leurs équivalents une authenticité du baccalauréat légalisé pour les étrangers
- un formulaire d'inscription à retirer au secrétariat
- les fiches d'engagement disciplinaire et financier à légaliser
- une lettre de motivation (Master)
- un Curriculum Vitae (Master)
- un extrait d'acte de naissance sécurisé
- les justificatifs des stages, de formations complémentaires
- une photocopie légalisée des diplômes ou de son relevé, ou leurs équivalents une authenticité du baccalauréat légalisé pour les étrangers
- un paquet de RAM par an ;
- trois photos d'identité récentes
- un certificat de nationalité
- une photocopie du CIP/Carte CEDEAO/Passport
- une chemise dossier à rabat
- une quittance de versement dans le compte

Compte Coris Bank CPET LE PHENIX: N°002420224101



GUEST HOUSE FENO

Appartements & Chambres meublés
📞 98 90 46 40



ELONA HOUSE

Salle de fête et de conférence à Porto-Novo
📞 98 90 46 40

APPARTEMENTS MEUBLÉS À PORTO-NOVO «FENO GUEST HOUSE»

SALLE DE FÊTE ET DE CONFÉRENCE «ELONA HOUSE» À PORTO-NOVO



**Porto-Novo, Djassin
Houinvié - Dowa - Tokpota**



+229 95534395 / 55500707



+229 98904640 / 55499999